

CONSTITUTION

LES 21 COQUELICOTS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 23 rue des Coquelicots 68320 BISCHWIHR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BISCHWIHR du 29 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : LES 21 COQUELICOTS  
Siège social : 23 rue des Coquelicots 68320 BISCHWIHR  
Objet social : l'acquisition, l'administration, la cession et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Madame Véronique SCHMITT demeurant 23 rue des Coquelicots 68320 BISCHWIHR et Madame Alexia BOUGUE demeurant 23 rue des Coquelicots 68320 BISCHWIHR  
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales pour toutes les cessions. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des descendants ou descendants du cédant.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.  
Pour avis La Gérance

SCI PAV

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 Euros  
9 rue du Mineur - 68190 ENSISHEIM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ENSISHEIM du 26 Juillet 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : SCI PAV  
Siège social : 9 rue du Mineur - 68190 ENSISHEIM  
Objet social : l'acquisition, la prise à bail de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Colmar  
Capital social : 1 000 Euros  
Gérance : M. Pascal FUGLER demeurant 9 rue du Mineur - 68190 ENSISHEIM  
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées sauf entre associés, qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, et ce même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des descendants ou descendants du cédant.  
La Gérance

M31 DIGITAL

Société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 €  
Siège social : Espace Etoile, 16 rue de Pologne, 68170 RIXHEIM RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RIXHEIM du 8 septembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : M31 Digital
- Siège : Espace Etoile, 16 rue de Pologne 68170 RIXHEIM
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : 2 000 euros
- Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
  - l'exploitation d'une agence digitale ;
  - la création de site internet, le référencement, l'hébergement ;
  - la création d'applications mobiles ;
  - la création graphique et digitale (logo, média ...)
  - le conseil et la gestion des réseaux sociaux ;
  - le développement commercial et la stratégie de communication ;
  - le montage et la réalisation de films vidéo et publicitaires ;
  - et d'une manière générale, le conseil et la formation dans lesdits domaines d'activités.

Exercice du droit de vote : En l'absence d'actions de catégorie différentes, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.  
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés selon les règles de majorité fixée pour la prise de décisions collectives.  
Président : Monsieur Jean-Christophe MELLINGER

demeurant 22 route de Bâle 68127 SAINT CROIX EN PLAINE  
Directrice Générale Madame Laurianne FISCHER demeurant 7 rue du 14 juillet 68270 RUELISHEIM  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE  
POUR AVIS Le Président

ELSASS AUTOMOBILES

Suivant acte SSP du 07/08/2023 est créé la Société ELSASS AUTOMOBILES, Eurl au capital de 5000 € dont le siège est sis 12 rue Pasteur à Ingersheim (68040) ayant une activité d'achat, de location, de vente d'automobiles et d'accessoires pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Monsieur Oussama BOUZIDI demeurant 12 rue Pasteur à Ingersheim est nommé gérant. La société sera immatriculée au RCS de Colmar



67530 BOERSCH  
Tél. 0388 481 555  
contact@agemexpertise.com

MARCEL

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 août 2023, il a été constitué par une durée de 99 ans une société par actions simplifiée à capital variable avec un minimum autorisé de 5 000 € dénommée MARCEL qui sera immatriculée au RCS de MULHOUSE avec siège social à 68100 MULHOUSE 11 rue Paul Déroulède. L'article « Objet social » est rédigé ainsi qu'il suit : « Conformément aux dispositions du 1° du I de l'article 1er et de l'article 2 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014, la Société recherche une utilité sociale avec un but autre que le seul partage des bénéfices en ayant pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger de lutter contre les inégalités et les difficultés subies par les personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie du fait de l'âge, la maladie et/ou le handicap ; de soutenir les proches de personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie du fait de l'âge, la maladie et/ou le handicap. Pour ce faire, la Société a développé les moyens suivants :  
Le développement de solutions numériques et organisationnelles, à destination des personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie du fait de l'âge, la maladie et/ou le handicap ;  
Le soutien aux proches aidants par les solutions susmentionnées à destination des personnes susmentionnées ;  
L'accessibilité financière des solutions susmentionnées, notamment pour les personnes les plus modestes économiquement ;  
La recherche et développement, l'innovation au bénéfice des personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie du fait de l'âge, la maladie et/ou le handicap ;  
Toutes prestations de services aux entreprises notamment en matières administrative, technique et commerciale ;  
L'achat et la vente d'équipements informatiques et électroniques ;  
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;  
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;  
Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ». Monsieur RUCH Jean demeurant à 68720 ZILLISHEIM 6 rue du Repos a été nommé président pour une durée indéterminée. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom ; il a le droit de voter sauf disposition contraire prévue par le code de commerce. Chaque associé a autant de voix que lui attribuent les actions qu'il possède, sans limitation. Il n'existe pas de clause d'agrément de cession ou transmission d'actions. Pour avis, le président.

SCI JPNEJ

Société civile immobilière au capital de 230 000 euros  
7 Rue de Houssen 68000 COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COLMAR du 24 juillet 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société civile  
Dénomination sociale : SCI JPNEJ  
Siège social : 7 Rue de Houssen, 68000 COLMAR  
Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel ou d'habitation, notamment au moyen d'emprunts ou tout autre mode de financement ; la mise à disposition gratuite au profit des associés ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles dont elle aura la propriété ou la jouissance ; consentir le cas échéant, toute garantie et/ou caution présentant un intérêt pour son activité ; consentir toute caution des dettes d'un associé dans la mesure où cette caution contribue à la réalisation de son objet social.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Madame Nathalie BAR-OTTO épouse STARCK demeurant 6 Rue du Jura 68280 ANDOLSHEIM  
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

SCI ELSA

au Capital de 1000 €  
26 Rue du Sendenbach  
68380 MUHLBACH S/MUNSTER

Par acte SSP en date du 19 Juillet 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :  
**DENOMINATION : SCI ELSA**  
**Objet social :** Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question  
**Siège social :** 26 Rue du Sendenbach 68380 MUHLBACH S/MUNSTER  
**Capital :** 1 000 euros  
**Gérance :** M Philippe SPENLE demeurant 26 Rue du Sendenbach 68380 MUHLBACH S/MUNSTER  
**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

VALPARC INVEST

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.000,00 €  
Siège social : 13 avenue de Valparc 68440 HABSHEIM RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 1er septembre 2023 il a été constitué une SAS dénommée :  
**VALPARC INVEST**  
**Capital social :** 1 000 euros.  
**Siège social :** 13 avenue Valparc 68440 HABSHEIM  
**Objet :** La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'achat, l'échange, la location et la vente de tous biens meubles et tous biens immobiliers de quelque nature qu'ils soient ; L'activité de marchand de biens ; L'activité de promotion, construction, rénovation immobilière, la réalisation de lotissements ; La prise de participation dans tous groupements, sociétés ou entreprises françaises et étrangères, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupement, la gestion de ses participations et de tous intérêts dans toutes sociétés ; La direction, la gestion, l'organisation, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ; Toutes prestations de services aux filiales et participations, dans les domaines financier, comptable, juridique, du personnel, informatique, commercial technique et autres ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce et d'industrie, se rapportant à l'une ou l'autre des activités de la société et de ses filiales et participation. Et plus généralement toutes opérations de toute nature pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter la réalisation ou le développement.  
**Président :** M. Guillaume CHAPUIS demeurant 6 rue de Landskost 68330 HUNINGUE  
**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.  
**Clause d'admission :** Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.



TOPO CO

Avis est donné de la constitution suivant acte signé électroniquement le 04 septembre 2023, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société dénommée TOPO CO, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège est à 68360 SOULTZ-HAUT-RHIN - 19, rue des Jardins, ayant pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, les travaux de terrassement, démolition, rénovation, aménagement d'extérieur et d'intérieur et plus généralement, toutes opérations économiques, financières, commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement, ainsi que la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les actions sont librement cessibles par l'associé unique. Toutes autres transmissions, entre associés, au profit du conjoint, d'un descendant, d'un descendant ou d'un tiers, volontaires ou forcées, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, y compris en cas de succession ou de liquidation de communauté de biens entre époux et alors même qu'elles ne porteraient que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent pouvoir devenir définitives, être autorisées par décision collective extraordinaire des associés, le cédant prenant part au vote. Sont notamment soumises à cette autorisation, les transmissions consenties par voie de fusion, scission, apport en société, apport partiel d'actif ou dissolution après réunion de toutes les parts d'une personne morale associée. Monsieur Fabrice BERNHARD, demeurant à 68360 SOULTZ-HAUT-RHIN - 19, rue des Jardins, est nommé Président. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar. Pour avis

GK RÉNOV

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 €  
Siège social : 5, rue des Seigneurs 68970 GUEMAR RCS COLMAR

Suivant acte sous seing privé en date du 7 septembre 2023, à Guémar (68970), il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : GK Rénov
- Capital social : 1.000 €, divisé en 100 parts de numéraire entièrement libérées. Les parts représentatives du capital ont été intégralement souscrites.
- Siège social : 5, rue des Seigneurs - 68970 Guémar
- Objet : Tous travaux de peinture intérieure et extérieure, tous travaux de pose de plaques de plâtres ordinaires ou décoratives, tous travaux de carrelage dans des bâtiments à rénover ou à réhabiliter à usage domestique, tertiaire et industriel, et plus généralement toutes opérations quelconques se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
- Gérante associée : Madame Sarah, Huguette GRANDJEAN, demeurant 5, rue des Celles 68630 Bennwihr. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Colmar. La Gérante



SELARL d'Avocats  
insrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

SO.EXPANSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MULHOUSE (68) du 07/09/2023 il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : SO.EXPANSION  
Forme : Société par actions simplifiée  
Capital : 2 000 euros  
Siège social : 68360 SOULTZ HAUT-RHIN, 26 rue du Gaulacker  
Objet social : la prise de participation directe ou indirecte, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dans toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères créées ou à créer, à caractère industriel, artisanal ou commercial, financier ou immobilier, la gestion de ses participations et de ses liquidités, la direction, la présidence, la gérance et/ou l'exercice de tout mandat autorisé par la loi dans ses sociétés filiales, la participation active à la conduite de la politique et au contrôle des sociétés filiales, la conception, la gestion, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie du groupe, ainsi que sa gestion prévisionnelle, la gestion opérationnelle des filiales, la fourniture, à titre purement interne au groupe, de prestations administratives, techniques, commerciales, comptables et financières et tous travaux à façon de secrétariat et de traitement informatique, l'acquisition, la propriété, l'échange, la location, l'administration et la gestion de tous titres et placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts, de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées, la réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières, l'emploi de fonds et valeurs, toutes opérations financières autorisées par les dispositions de l'article L. 51177, 3° du Code monétaire et financier au sein des Groupes de sociétés, notamment toute participation sous quelque forme que ce soit à toutes opérations de gestion et de centralisation de trésorerie réalisées avec les sociétés du groupe dont elle ferait partie, l'acquisition de tous immeubles, biens et droits immobiliers et mobiliers, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, des immeubles et/ou biens et droits immobiliers qui seront apportés à la société ou acquis par elle, subsidiairement de ceux acquis par elle par voie d'échange ou autrement, le cautionnement solidaire ou simplement hypothécaire ou solidaire et hypothécaire en garantie des engagements d'un associé ou d'un tiers, ce cautionnement devant toutefois être approuvé à l'unanimité des associés, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de mise en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, et généralement, toutes opérations, mobilières, immobilières, industrielles, commerciales et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes, annexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS  
Exercice du droit de vote  
Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom  
Cession d'actions  
En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission d'action au profit d'un tiers sous quelque forme et à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable d'une décision collective extraordinaire des associés  
Président : Monsieur Sébastien SOD-TER demeurant à 68360 SOULTZ HAUT-RHIN, 26 rue du Gaulacker a été nommé Président de la Société pour une durée indéterminée.  
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE  
Pour avis et mention Le Président

BED2LOC

BED2LOC Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros. **Siège :** SAUSHEIM (68390) 1 Avenue du général de Gaulle. **Objet :** Toutes activités de location, achat, revente de tous types de véhicules automobiles légers et engins terrestres, à des particuliers et à des professionnels, en vue d'un usage privé ou commercial, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion ainsi que de toutes pièces détachées, fournitures, produits et accessoires automobiles. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Gérants :** Monsieur Badis TRIRAT demeurant à MULHOUSE (68100) 26, rue des Roses et Monsieur Iliès NAYER demeurant à LYON (69008) 2, rue Chantal Sandrin. Pour avis

ICE RADIO

Sarl au capital de 1 000 euros  
6, impasse Marcel Pagnol  
68460 LUTTERBACH

Aux termes d'un acte sous seing privé du 8 septembre 2023, il a été constituée une société.  
Dénomination : ICE RADIO  
Forme : Société à Responsabilité Limitée  
Siège social : 6, impasse Marcel Pagnol 68460 LUTTERBACH  
Apports : Uniquement en numéraire pour 1 000 euros.  
Capital social : 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros  
Durée : 99 ans  
Objet : la conception, l'étude, la fabrication, la programmation, la promotion, la diffusion, l'exploitation, la vente d'émissions, de contenus ou de programmes radiophoniques ou audiovisuels, y compris tous messages et annonces publicitaires, sur tous supports et via tous modes de diffusion connus à ce jour ou à venir,  
- la promotion et l'animation d'antenne, et toute activité d'animation,  
- l'exploitation, la commercialisation et plus généralement toute opération d'achat et de vente d'espaces publicitaires d'émissions, de contenus ou de programmes radiophoniques ou audiovisuels, quels que soient leurs supports et leurs modes de diffusion,  
- l'exploitation du savoir-faire en matière radiophonique ou audiovisuelle de la Société, notamment par la conclusion de contrats de franchise, l'exploitation et la commercialisation de tous produits dérivés, y compris l'exploitation de licences, - toutes activités de communication, publicité, marketing, sponsoring ou régie publicitaire  
Gérance : M. Frédéric MUSSLIN, habitant au 6, impasse Marcel Pagnol - 68460 LUTTERBACH  
Immatriculation : au RCS de Mulhouse

LE PALACE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 19 route d'Ingersheim 68000 COLMAR

Par acte SSP en date du 09/09/2023, il a été constituée une EURL dénommée :  
**LE PALACE**  
**Objet social :** Activité de restauration générale. La fourniture au comptoir d'alliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter. L'achat et la vente de produits accessoires à cette activité  
**Siège social :** 19 route d'Ingersheim 68000 COLMAR  
**Capital :** 1 000 euros  
**Gérance :** M Mejburiye YOLARTIRAN demeurant 119 route de Colmar 68040 INGERSHEIM  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

CHEZ MEMO 63

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 euros  
31, rue Maréchal de Lattre de Tassigny 68360 Soutz RCS COLMAR

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été constituée une société :  
Dénomination : CHEZ MEMO 63  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Siège social : 31, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68360 Soutz  
Objet : La Société a pour objet : Restauration traditionnelle, à consommer sur place et à emporter.  
Durée : 99 ans  
Capital : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros  
Président : Monsieur KORKMAZ Mehmed, de nationalité française, né le 26/08/1996 à Mulhouse (68), demeurant au 12, rue de Vieux Thann 68200 Mulhouse.  
Immatriculation : au RCS de COLMAR  
Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.  
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.  
Pour avis  
Le président

OKSA

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 route de Weckolsheim 68600 NEUF-BRISACH

Par acte SSP en date du 12/09/2023, il a été constituée une SARL dénommée :  
**OKSA**  
**Objet social :** Contrôle technique de véhicules légers  
**Siège social :** 1 route de Weckolsheim 68600 NEUF-BRISACH  
**Capital :** 1 000 euros  
**Gérance :** M Samir EL BERTALI demeurant 29 rue d'Equisheim 68000 COLMAR et M. Oktay TALAS demeurant 9 rue du Muscat 68000 COLMAR.  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

RESTAURANT ATEs

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 1000 euros  
47, rue Principale 68120 Richwiller RCS MULHOUSE

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION SOCIALE : RESTAURANT ATEs  
FORME : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée  
CAPITAL : 1.000,00 Euros  
SIEGE SOCIAL : 47, rue Principale 68120 Richwiller.  
OBJET SOCIAL : Restauration rapide sur place et à emporter.  
DURÉE : 99 ans  
GÉRANCE : Mr ATEs Bekir, né le 05/04/1991 à Haffeti (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 64, rue Jean Martin 68200 Mulhouse  
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE

PETER LUDOVIC

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/08/2023, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :  
**Dénomination Sociale :** PETER LUDOVIC  
**Forme :** SASU  
**Capital social :** 1 000 €  
**Siège social :** 148 RUE DE LA REPUBLICQUE, 68120 PFASTATT  
**Objet social :** La coiffure mixte en salon, de soins d'esthétique et de beauté, ainsi que toutes activités annexes et connexes, en ce compris notamment l'exploitation d'un salon de coiffure connu sous le nom de « LUDOVIC PETER COIFFEUR-BARBIER » situé et exploité à PFASTATT (Haut-Rhin), 148, rue de la République ;  
**Président :** M Ludovic PETER demeurant 11 E CHEMIN D ISSENHEIM, 68540 BOLLWILLER  
**Clause d'agrément :** toute cession d'actions sera soumise à agrément de M. Ludovic PETER tant que ce dernier sera président et de l'AGE s'il n'est plus président.  
**Clause d'admission :** Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

JF. IMMO

SCI AU CAPITAL DE 1 000 EUROS  
SISE AU 25 RUE DE LA HAUTE MARNE - 68320 PORTE DU RIED EN COURS D'IMMATRICULATION AU RCS DE COLMAR

Par acte SSP en date du 7 septembre 2023, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :

**JF. IMMO**  
**Objet social :** L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
**Siège social :** 25 rue de la Haute Marne 68320 PORTE DU RIED  
**Capital :** 1 000 euros.  
**Gérance :** Monsieur Jean FREYBURGER demeurant 25 rue de la Haute Marne 68320 PORTE DU RIED.  
**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

LE FACADIER MARCEL REEB ET FILS

Société par actions simplifiée  
Capital : 30 000 euros  
Siège social : 54 Rue de Rouffach 68127 OBERHERGHEIM  
Société par actions simplifiée

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 septembre 2023 à OBERHERGHEIM, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : LE FACADIER - MARCEL REEB ET FILS  
Forme sociale : Société par actions simplifiée  
Siège social : 54 Rue de Rouffach 68127 OBERHERGHEIM  
Objet social :  
- Les travaux d'isolation, la protection de façades, les travaux de peinture, de couverture et d'isolation d'ouvertures, le traitement de charpente, la climatisation,  
- La commercialisation de produits concernant ces activités,  
- La participation de la société à toutes autres sociétés ayant un objet social similaire ou connexe sous toutes formes, - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS  
Capital social : 30 000 €  
Présidente : Madame Jocelyne REEB, née STIEGER, née le 31/03/1969, à SELESTAT (67), demeurant 2 Rue de l'Eglise 68127 STE CROIX EN PLAINE, Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Immatriculation de la Société : RCS de COLMAR  
La Présidente

**CONSTITUTION** suite

**GAMBRI**

Société par actions simplifiée au capital social de 5.000 euros  
Siège social : 10 rue Pascal 68100 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : GAMBRI  
Forme : société par actions simplifiée  
Capital social : 5.000 euros  
Siège social : 10 rue Pascal - 68100 MULHOUSE  
Objet : L'exploitation de bars, restaurants, et la commercialisation de boissons alcoolisées de toutes catégories et non alcoolisées, de tout article alimentaire et non alimentaire.  
Durée : 99 ans  
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées aux tiers qu'avec l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des droits de vote des associés.

Présidence de la Société : La SAS FRESH KRAFT BEERS, 110 rue Pascal - 68100 MULHOUSE, RCS MULHOUSE 978 119 634  
Directeur général : M. Jason RENCKEL, demeurant 31 rue du Logelbach - 68000 COLMAR  
Immatriculation : RCS MULHOUSE  
Pour avis, Le Président

**FRIP'STYLE**

Suivant acte SSP du 09/08/2023 est créé la société FRIP'STYLE, SASU au capital de 100 € dont le siège est sis 7 rue des bains à Colmar (68000) ayant une activité de collecte et vente de friperie et d'objets de seconde main pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. M. Rayan DHOUIOUI, 21 rue Roesselmann à Colmar est nommé Président. La société sera immatriculée au RCS de Colmar

**SARL SAECKINGER**

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000,00 euros  
Siège social : 34 rue du Jardin Zoologique - 68100 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE

Par acte SSP en date du 7 septembre 2023, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée :

**SARL SAECKINGER**  
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, principalement à 34 Montpeiller rue ainsi que tous immeubles bâtis ou à bâtir dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, ainsi que la conclusion de tout contrat de crédit-bail avec la possibilité de garantir tel ou tel engagement souscrit par l'un des associés dans l'intérêt de la société en se portant caution solidaire et gratuitement au profit de tout organisme financier et/ou affectant en garantie l'un ou l'autre des biens immobiliers lui appartenant. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.  
Siège social : 34 rue du Jardin 68100 MULHOUSE  
Capital : 1.000 euros  
Gérance : Mme **Pascalae SAECKINGER** demeurant 34 rue du Jardin Zoologique 68100 MULHOUSE  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

**BARRET SERVICES DU NUMERIQUE**

Il résulte d'un acte sous seings privés en date à 68800 RODEREN du 8 septembre 2023, qu'il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : BARRET SERVICES DU NUMERIQUE  
Forme : Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires  
Siège : 68800 RODEREN - 40 Grand'Rue  
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce  
Objet : édition de logiciels, service de maintenance, réparation et formation à l'outil informatique et multimédia à distance ou à domicile pour les entreprises et les particuliers, négoce de tous matériels informatiques, bureautiques, périphériques, logiciels et fournitures annexes, import et export, conseil aux particuliers, aux entreprises, aux administrateurs et aux organismes de toutes formes et toutes prestations de services se rapportant à l'informatique  
Apports en numéraires : 1 000 € correspondant au capital social  
Commissaire aux Comptes : néant  
Gérant : Monsieur Aurélien BARRET demeurant à 68800 RODEREN - 40 Grand'Rue  
Immatriculation de la société : la société sera immatriculée au Registre du Commerce de Mulhouse.  
Pour avis Aurélien BARRET Gérant

**ADAM & HERMANN**

Société à responsabilité limitée à capital variable  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 29 Rue Principale 68950 REININGUE

Aux termes d'un acte signé par voie électronique en date du 07.09.2023 à Reiningue, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : ADAM & HERMANN  
Forme : Société à Responsabilité Limitée à capital variable  
Siège social : 29 Rue Principale - 68950 REININGUE  
Objet : Tous travaux de charpente en bois, de couverture et d'isolation des toitures ; la construction de maisons en rondins ou de structures à ossatures bois et la réalisation, par le biais de sous-traitant, de travaux de zinguerie.  
Durée : 99 ans  
Capital social : 1 000 euros avec un capital minimum de 500 euros.  
Gérance : M. Luc ADAM, demeurant 17b Rue de Hirtzbach - 68580 LARGITZEN ; et M. Nicolas HERMANN, demeurant 29 Rue Principale - 68950 REININGUE  
Immatriculation : au RCS de MULHOUSE.  
Pour avis.

**FABRICE JERMANN**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Rue des Lilas 68640 WALDIGHOFFEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WALDIGHOFFEN du 31 août 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée.  
Dénomination : FABRICE JERMANN.  
Siège : 1 Rue des Lilas, 68640 WALDIGHOFFEN.  
Durée : quatre-vingt-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 1 000 euros.  
Objet : Magnétiseur, rebouteux. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Président : Mr Fabrice JERMANN, demeurant 1 Rue des Lilas, 68640 WALDIGHOFFEN.  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.  
POUR AVIS : Le Président

**MODIFICATION**

**ANTAEUS**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège Social : 3 Chemin du Walsbach - 68140 MUNSTER  
RCS MULHOUSE 852 164 235

**Non dissolution**

Aux termes des décisions de l'AG du 30.06.2023, il résulte que l'assemblée générale statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de COLMAR. Pour avis.

**GFA LEON SORG**

1 rue du Rempart Sud  
68420 EGUISSHEIM  
capital : 72 596,22 €  
RCS COLMAR 315 588 343

Les associés ont au 10.04.2014 modifié la durée de 36 à 99 ans

**EARL ANDRES**

6 route du Vin 68750 BERGHEIM  
capital 76 340 €  
RCS COLMAR 351 902 275

Les associés ont au 01.09.2023 agréé sa transformation en S.C.E.A., modifié la dénomination en S.C.E.A. ANDRES, porté la durée de 40 à 99 ans et nommé M ANDRES Paul 6 route du Vin BERGHEIM en remplacement de M ANDRES Jean-Luc.



**SCI S.D.I.R.**

Société civile immobilière au capital de 300 euros réduit à 150 euros  
Siège social : 4 rue de la Chapelle 68570 OSENBACH  
382 143 139 RCS COLMAR

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 02/05/2023, Mme Isabelle LEON a été révoquée de ses fonctions de co-gérante avec effet au 30/04/2023. Il n'a pas été procédé à son remplacement.  
Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 02/05/2023 et des décisions de la gérance du 31/07/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 150 euros pour être ramené de 300 euros à 150 euros, suite au rachat par la société et à l'annulation de 10 parts sociales de 10 euros de valeur nominale. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à 300 euros.  
NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à 150 euros.  
Pour avis, la gérance

**RACOU**

Société civile Immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11 Rue du Doerfté 68480 KOESTLACH  
889 570 701 D RCS MULHOUSE

**AVIS DE DEMISSION D'UN COGERANT**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Juillet 2023 : La collectivité des associés a pris acte de la démission le même jour de Mr Romain SCHWOB, de ses fonctions de cogérant. L'article Titre V des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Mr Romain SCHWOB, sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.  
Pour avis : La Gérance

**SERVI-VAL**

Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros  
Siège social : 9 rue des Prés 68380 BREITENBACH  
490 344 108 RCS COLMAR

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jacques BOURETTE de ses fonctions de gérant à compter du 30 juin 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.



**SOMMER**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 68500 GUEBWillER  
6, rue de la Gare  
890 311 368 R.C.S. Colmar

Aux termes de ses décisions en date du 28 juillet 2023, l'associé unique, statuant en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention en sera faite au RCS de Colmar.  
Pour avis, la Présidente.

**SEGEM**

SAS au capital de 50.000 €  
Siège : 28A Route de Colmar 67600 SELESTAT  
900 843 764 RCS COLMAR

Le 30 juin 2023, l'associé unique a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.  
Le 24 août 2023, l'associé unique a nommé, en qualité de Président, Monsieur Sébastien GUTIERREZ demeurant 20 route des Monts Reveaux à 70200 SAINT-GERMAIN en remplacement de la société SYBE, démissionnaire, à compter du 24 août 2023 et pour une durée indéterminée.  
Mention sera faite au RCS de COLMAR. Pour avis,

**LC INVEST**

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros  
Siège social : 26, rue de Wattwiller, 68700 UFFHOLTZ transféré 7, Place des Etioles, 68700 CERNAY  
892 681 834 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision en date du 30 août 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 26, rue de Wattwiller, 68700 UFFHOLTZ au 7, Place des Etioles, 68700 CERNAY à compter du 01 septembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
POUR AVIS Le Président

**PRINDOU**

SCI au capital de 3 €  
Siège social : 112 rue Clémenceau 68920 WINTZENHEIM  
905 061 776 RCS COLMAR

**Transfert de siège**

Aux termes de l'AGE du 01/09/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 4 rue de Sundhoffen 68127 SAINTE CROIX EN PLAINE à compter du 01/09/2023.  
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**L'INATTENDU**

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros  
Siège social : 28 Rue De Latre de Tassigny, 68560 HIRSINGUE  
Transféré au 173 Rue Du Chemin de Fer, 68960 ILLTAL  
B 804 496 800 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 1er Septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée L'INATTENDU a décidé de transférer le siège social du 28 Rue De Latre de Tassigny, 68560 HIRSINGUE au 173 Rue du Chemin de Fer, 68960 ILLTAL à compter du 22 Septembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : La Gérance

**LE 147**

S.A.R.L au capital de 1 500 €  
Siège social : 15 rue de Peyerimhoff 68000 COLMAR  
853 462 687 RCS COLMAR

En date du 26 juillet 2023, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.



**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**RESTAURANT LA BIENVENUE**

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros  
Siège social : 21 Nord Parc d'Activité 68130 ALTKIRCH  
RCS MULHOUSE - 829 943 240

**Non dissolution**

Aux termes d'une délibération en date du 30.06.2023, l'assemblée générale statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.



**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**SARL AUBERGE DU SOLEIL**

**Modification du capital**

Aux termes du procès-verbal de la gérance du 01.09.2023, le capital social a été réduit de 30 000 euros pour le porter de 60 000 euros à 30 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 50 parts sociales appartenant à certains associés, à la valeur unitaire de 1 000 euros. Les articles APPORTS et CAPITAL SOCIAL des statuts ont été modifiés en conséquence : - ancienne mention : le capital est fixé à la somme de soixante mille euros (60 000 euros) - nouvelle mention : le capital est fixé à la somme de trente mille euros (30 000 euros)  
Mention sera faite au RCS de Mulhouse



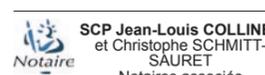
**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**HOLDING TB**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros porté à 602 600 euros  
Siège social : 27 Rue de Kingersheim 68120 RICHWILLER  
952 583 326 RCS MULHOUSE

**Modification du capital**

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 31.08.2023, il résulte que le capital social a été augmenté de 601 600 euros pour être porté à 602 600 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 1 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 602 600 euros. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.



Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

**SCI COLMAVY**

S.C.I. au capital de 416.000 €  
45, Rue de la Liberté  
68120 PFASTATT  
RCS MULHOUSE 792347072

**Transfert du siège social**

Le 12 avril 2023 par délibérations des associés réunis en assemblée générale extraordinaire, il a été décidé de transférer le siège social au 15, Rue de la Libération à BRUNSTATT (68350) et de nommer M. Yves FUCHS en qualité de nouveau gérant en remplacement de Mme Marjorie WOLFARTH, gérante démissionnaire.  
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

**TOUT BAT**

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros  
Siège social : 2 porte de Pfastatt 68120 PFASTATT  
RCS MULHOUSE 519 072 714

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis La Gérance



**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**HOLDING BURGLIN PH-FC**

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros porté à 602 600 euros  
Siège social : 27 Route de Kingersheim - 68120 RICHWILLER  
952 575 249 RCS MULHOUSE

**Modification du capital**

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 07.09.2023, il résulte que le capital social a été augmenté de 601 600 euros pour être porté à 602 600 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 1 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 602 600 euros. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

**ETABLISSEMENTS CIPRIANO**

Société par actions simplifiée Au capital de 20 000,- € variable  
2 rue du Markstein - 68610 LINTHAL  
RCS COLMAR B 479 639 999

**Modification du capital**

Du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 01.08.2023, il résulte que le capital social a été réduit d'un montant de 10 000 € par voie de rachat par la société de 100 parts sociales de 1 € et porté de 20 000 à 10 000,- €.

**MEV**

S.A.R.L au capital de 8 000 €  
Siège social : 80 avenue de la 1er Division Blindée 68100 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE 877 793 646

En date du 31 juillet 2022, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Victor ZHU de son mandat de gérant avec effet du même jour et décide de nommer en son remplacement, M. Loïc VILAIN demeurant 3bis rue Gambetta 78800 HOUILLES.

**MK**

Société Civile Immobilière  
Capital : 100 Euros  
Siège social : BRUNSTATT-DIDENHEIM (68350)  
13, avenue de Bruxelles  
883 757 304 R.C.S. MULHOUSE

La société SCI MK dont l'objet est la gestion et la location de tous immeubles dont la société sera devenue propriétaire par suite d'achat, d'apport, de construction ou autrement, la mise à disposition d'un ou plusieurs logements à titre gratuit ou à titre onéreux à l'un des associés de la société, l'aliénation ou la disposition des immeubles, notamment au moyen de vente, échange, apport en société ou hypothèque, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société et dont la durée est de 99 ans a décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 09 juin 2023 de transférer le siège social de DANJOUTIN (90400) 35, rue du Docteur Jacquot, à BRUNSTATT-DIDENHEIM (68350) 13, avenue de Bruxelles. La société civile immobilière MK a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BELFORT sous le numéro 883 757 304 et sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 883 757 304.  
Pour avis Le Gérant

**PRO SECURITE**

SAS au capital de 2 000 EUR  
Siège social : 68700 CERNAY  
ZAI LES PINS, 6, rue de la Saugue  
843 455 304 RCS MULHOUSE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 11 septembre 2023, il a notamment été décidé de transférer le siège social de 68700 CERNAY - ZAI LES PINS - 6, rue de la Saugue à 68110 ILLZACH - 34, avenue de Suisse, à compter rétroactivement du 28 août 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

Pour avis, Le Président

**LE CUBE 52**

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €  
Siège social : 52 rue de Dornach 68120 PFASTATT  
493 768 790 RCS MULHOUSE

**Nomination de Co-Gérant**

Des décisions de l'associée unique du 05/09/2023, il résulte la nomination en qualité de Co-Gérant de M. Sergio FICARA, né le 28 décembre 1963 à Bâle (SUISSE), demeurant 5 rue de l'Alrain 68760 WILLER SUR THUR, pour une durée indéterminée à compter du même jour.  
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.  
Pour avis Le Notaire



**AFONCIERE**

Société civile immobilière au capital de 5 000 euros  
Siège social : 6 rue des Bergers 68440 STEINBRUNN LE HAUT  
Transféré au 10 rue de l'III 68130 ALTKIRCH  
RCS MULHOUSE 830 740 353

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2022, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 6 rue des Bergers - 68440 STEINBRUNN LE HAUT au 10 rue de l'III - 68130 ALTKIRCH à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis

**TRAVAUX METALLURGIQUES ALSACE**

T.M.A  
SAS au capital de 300 000 €  
Siège social : 52 ROUTE DE ROUFFACH 68127 OBERHERGHEIM  
383 536 521 RCS COLMAR

**Modification**

Aux termes de l'AG du 28/07/2023, il a été décidé de nommer en qualité de Président, M. Nicolas MARCHAND, 40 ROUTE DE ROUFFACH, 68127 OBERHERGHEIM en remplacement de M. Jean-Paul MARCHAND, à compter du 01/10/2023.  
L'article 16 ET 17 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**CYANNA**

Société par Actions Simplifiée  
Capital de 2.000 Euros  
Siège social : RAEDERSHEIM (68190)  
Zone artisanale - 16, rue du Rimbach  
948 645 072 R.C.S. COLMAR

L'actionnaire unique en date du 31 juillet 2023 a décidé de transférer à compter de ce jour le siège social de RICHWILLER (68120) 1, rue de Saint-Louis à RAEDERSHEIM (68190) Zone artisanale - 16, rue du Rimbach.  
Pour avis Le Président

**S.T.R.O**

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 10 rue des Artisans 68780 SENTHEIM  
384 853 685 RCS MULHOUSE

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une délibération en date du 05 septembre 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Régis STOLTZ demeurant 10 rue des Artisans 68780 SENTHEIM, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> août 2022.  
Pour avis La Gérance



Notaire  
33 boulevard Léon Gambetta  
68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 54 20 40

**VACANCES AU SOLEIL**

6 septembre 2023, contenant AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT DE BIENS IMMOBILIERS, et conformément aux décisions prises par les associés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2023 selon procès-verbal du même jour, il a été constaté l'apport pur et simple fait à la société VACANCES AU SOLEIL, Société Civile Immobilière au capital de 30.000,00 EUR, dont le siège est à 68170 RIXHEIM, 4 rue des Peupliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 951404755, de la pleine propriété de biens immobiliers pour un montant de 525.000,00 euros.  
Ancienne mention : Le capital social s'élevait initialement à un montant de 30.000,00 euros divisé en 300000 parts sociales de chacune zéro euro et dix centimes (0,10 euro), réparties entre les associés de la manière suivante : Idriz MOLLIQAJ : 60000 parts numérotées de 1 à 60

**MODIFICATION** suite

**CELLPROTHERA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 142.283 euros  
Siège social : 12 rue du Parc  
68100 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE 504 305 855

**Modification du capital**  
Aux termes des décisions du président du 29/08/2023, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital différée de la société décidée selon les assemblées générales du 27/05/2020 et du 25/09/2020, de 396,30 € au moyen de la création et de l'émission de 3.963 actions nouvelles de 0,10 € chacune pour le porter ainsi de 142.283 € à 142.679,30 €. Par suite, les articles 6 et 7 des statuts de la société ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS Mulhouse. Pour avis.

**SABRECO**  
SA Coopérative Artisanale  
au capital et personnel variables  
26, rue d'Agén  
68000 COLMAR  
RCS COLMAR N° 916 920 705

**Changement de commissaire aux comptes**

Le 22 mai 2023, la collectivité des associés a décidé de ne pas renouveler la SA KPMG et de la SA SALUSTRO REYDEL dans leurs mandats de commissaire aux comptes titulaire et suppléant et a nommé commissaire aux comptes la Société AUDIRHIN ayant son siège social 15, avenue Valparc à HABSHEIM (68440) en remplacement. Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**KC COLMAR - KEEP COOL COLMAR**  
SAS au capital de 5 000 €  
siège social : 67600 EBERSHEIM  
21, rue du Domaine d'Orfeuil  
922 410 998 RCS COLMAR

**Transfert du siège social**  
Aux termes des décisions du Président en date du 07 septembre 2023, il a notamment été décidé de transférer le siège social de 67600 EBERSHEIM - 21, rue du Domaine d'Orfeuil à 68000 COLMAR -103-105, route de Rouffach, à compter rétroactivement du 01 juillet 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de COLMAR. Pour avis, Le Président

**MYLA SG**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5, rue Clémenceau  
68660 LIEPVRE  
833 863 186 RCS COLMAR

Aux termes d'une décision en date du 5 juin 2023, date à laquelle les mandats de l'INSTITUT RHENAN D'EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de l'INSTITUT EUROPEEN D'AUDIT ET DE CONSEILS, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à échéance, l'associée unique, après avoir constaté que la Société était en dessous des seuils issus des nouvelles dispositions loi PACTE, a décidé de ne plus procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes. POUR AVIS La Présidente

**BOULANGERIE EPICERIE GRENACKER**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 13 Grand'rue  
68600 DESSENHEIM  
323903096 RCS COLMAR

**Modification des dirigeants**  
Aux termes d'un acte de donation partage en date du 31 juillet 2023 reçu par Maître Théodore WÄLTMANN, notaire à CERNAY, l'associée unique a nommé à compter de ce jour Madame Audrey THUET-GRENACKER, demeurant 48 rue du Canal d'Alsace 68740 BLODEL-SHEIM, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Michel GRENACKER, démissionnaire. Pour avis La Gérance

**ABBAYE D'OELENBERG**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : Abbaye Notre-Dame d'Oelenberg - 68950 REININGUE  
RCS Mulhouse n° 947 969 341

**Modification du capital**  
Aux termes des décisions de l'associé unique du 01/09/2023, il a été décidé, à compter du 04/09/2023, d'augmenter le capital de la société de 116 710 € au moyen de la création et de l'émission de 11 771 actions de 10 € chacune pour le porter ainsi de 1 000 € à 117 710 €. Par suite, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS MULHOUSE. Pour avis.

**TERRE ET DEVELOPPEMENT**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 20 000 €  
Siège social : Route de Thann Cité de l'Habitat - 68460 LUTTERBACH  
500 066 642 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 30.12.2022, il résulte que :  
- M. Jean-François OROSCO, 7 boulevard Richelieu 90000 BELFORT, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,  
- la SARL FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANT (FCRC AUDIT), 7 boulevard Richelieu 90000 BELFORT, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

**VB CONFORT**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 7 rue de Soutz  
Zone Karan  
68270 WITTENHEIM  
834 193 328 RCS MULHOUSE

**Modification des dirigeants**  
Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023, l'associée unique a pris acte de la décision prise par Monsieur Joseph VALLE de démissionner de ses fonctions de gérant et a décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant Monsieur Gérald HEITZ demeurant 2, rue Antoine Bechamp, 67230 BENFELD à compter du même jour. Pour avis La Gérance

**SCI IMMORHIN**  
SCI au capital de 816 784 €  
4, rue de la Chapelle  
68600 VOLGELSHEIM  
RCS COLMAR N°331 721 225

**Modification des dirigeants**  
Le 30 juin 2023, la collectivité des associés a nommé Co-Gérant, M. Denis SCHAEFFER demeurant 4, rue de la Chapelle - 68600 VOLGELSHEIM en remplacement de Madame Marthe SCHAEFFER démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**TRANSFORMATION**

**L'INSTANT ZEN**  
SASU AU CAPITAL DE 1 000 EUROS  
SISE AU 4 RUE DE LA FECHT  
68140 MUNSTER  
RCS COLMAR 902 572 031

**TRANSFORMATION**  
Aux termes d'un procès-verbal du 27 juillet 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du 31 juillet 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.  
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.  
Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par Madame Laetitia ROESS.  
Sous sa nouvelle forme de SARLU, la Société est gérée par : Madame Laetitia ROESS, demeurant 7 Rue du Rebberg 68140 Soutzteren.  
Mention sera faite au RCS de COLMAR.

**AB**  
Société Civile  
Au capital de 1 000 euros  
Siège Social :  
7 Avenue de Strasbourg  
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM  
RCS MULHOUSE 828 400 812

**Transformation**  
L'AGE du 01.07.2023 a décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01.07.2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :  
Capital  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros, Il est divisé en 100 parts de 10 euros chacune, intégralement libérées.  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros, entièrement libérées et de même catégorie.  
Raison sociale : AB  
Ancienne mention : AB  
Nouvelle mention : AB  
Forme  
Ancienne mention : Société civile  
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée  
Administration  
Ancienne mention :  
Gérant : M. Bernard BAEUMLIN, demeurant 7 Rue Henri Bryat 68460 LUTTERBACH  
Gérant : Mme Aline BAEUMLIN demeurant 7 Rue Henri Bryat 68460 LUTTERBACH  
Nouvelle mention :  
Président : M. Bernard BAEUMLIN, demeurant 7 Rue Henri Bryat 68460 LUTTERBACH  
Directeur Général : Mme Aline BAEUMLIN demeurant 7 Rue Henri Bryat 68460 LUTTERBACH  
Mention sera faite au RCS MULHOUSE. Pour avis.

**JEANMYR**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 3 000 €  
Siège social : 117 Obersberg  
68140 ESCHBACH AU VAL  
901 329 003 RCS COLMAR

En date du 23 août 2023, l'Assemblée Générale a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 €, divisé en 300 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :  
Président : M. Jean-Luc BUBENDORF, Directeur général : Mme Myriam BUBENDORF. Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. Jean-Luc BUBENDORF et Mme Myriam BUBENDORF, demeurant ensemble 117 Obersberg 68140 ESCHBACH AU VAL.

**L'APOTHECAIRERIE**  
(anciennement dénommée SPFPI L'APOTHECAIRERIE)  
Société de Participations Financières de pharmaciens Libérale de Responsabilité Limitée transformée en Société Civile au capital de 1.300.000 Euros porté à 1.300.500 Euros  
9 Faubourg de Mulhouse  
68130 ALTKIRCH  
RCS MULHOUSE 837 692 854

Aux termes d'une délibération en date du 4 Septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de :  
\* d'augmenter le capital social d'une somme de 500 Euros le portant ainsi de 1.300.000 Euros à 1.300.500 Euros par la création de 5 parts nouvelles de même valeur nominale chacune ;  
\* supprimer de l'objet social de la Société, à compter de ce même jour, les activités suivantes :  
Ø a détention de parts ou d'actions de Société d'Exercice Libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine,  
Ø toutes activités accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.  
De sorte que la Société a désormais pour objet :

- la prise de participations et l'acquisition de droits de toute nature dans toutes personnes morales, civiles ou commerciales ;  
- la gestion et la valorisation de ces participations par voie de cession, d'apport ou de fusion ;  
- les prestations de service administratives, commerciales, financières et techniques au profit de ses filiales ainsi que la réalisation de prestations de direction d'entreprise et l'animation effective du groupe ainsi constitué ;  
- la réalisation de placements financiers ;  
- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;  
éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.  
\* modifier la dénomination sociale de la Société de sorte qu'elle soit désormais la suivante : « L'APOTHECAIRERIE » ;  
\* transformer la Société en Société Civile à compter du même jour ;  
La durée de la Société et son siège social restent inchangés.  
Monsieur François RANDE est maintenu dans ses fonctions de gérant de la Société sous sa nouvelle forme de Société Civile, sans limitation de durée. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE  
Pour avis, la gérance

**TRANSPORTS KRUST**  
Sàrl au capital de 50 000 €  
Siège social : Rue de l'Industrie  
68570 SOULTZMAT  
404 492 548 RCS COLMAR

**TRANSFORMATION**  
Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 01/09/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à associé unique à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 €. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme SàRL, la Société était gérée par Monsieur Eric KRUST. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par le président : M. Eric KRUST, demeurant 14 rue des Vosges Wintzfelden - 68570 SOULTZMAT.

**Vos annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi**

**EARL STEIB JEAN-DANIEL**  
154 Grand Rue  
68180 HORBOURG-WIHR  
RCS COLMAR 342 616 851

Les associés ont au 31.05.2023 modifié l'objet social en supprimant l'activité agricole et en ajoutant l'activité de location meublée et notamment la location de gîtes, réduit le capital de 72 150 à 36 150 €, agréé sa transformation en SARL, modifié la dénomination en S.A.R.L. CHEZ MARGUERITE - GITES A LA FERME et nommé gérante Mme POINTEL née STEIB Marguerite 154 Grand Rue HORBOURG-WIHR en remplacement de M STEIB Jean-Daniel.

**RADIATION**

**SCI FEU DE CAMP**  
Société civile immobilière en Liquidation au capital de 800,00 euros  
2, rue des Merisiers  
68920 WETTOLSHEIM  
RCS COLMAR 824 204 127 (2016 D 545)  
SIRET 824 204 127 00016 APE 6820B

**Clôture de liquidation**  
Suivant délibération en date du 3 mars 2023 à 68920 WETTOLSHEIM, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Christophe MEYER demeurant 22 rue Michel de Montaigne à 68000 COLMAR, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.  
Le liquidateur

**SCI KUEHN**  
Au capital de 45 734,71 €  
Quai de la Fecht  
68040 INGERSHEIM  
322 748 914 RCS COLMAR

**Dissolution**  
Le 31.12.2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.2022. Gérard KUEHN demeurant 38 Rue de Sigolsheim 68000 COLMAR a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à 68040 INGERSHEIM Quai de la Fecht. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TJ de Colmar. Mention sera faite au RCS Colmar.

**BOUTIQUE DE FRANCE**  
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 9 avenue d'Italie  
Parc d'Activités Ulysse,  
68110 ILLZACH  
813 247 053 RCS MULHOUSE

**Dissolution**  
Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Patricia KAIL demeurant 2A rue des Vallons 68170 RIXHEIM est nommée en qualité de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 9 avenue d'Italie, Parc d'activités Ulysse - 68110 ILLZACH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis - La Présidente

**SERVANNES**  
Société civile au capital de 1.000,00 €  
Siège social : 1 rue de la Forêt zone artisanale  
68990 HEIMSBRUNN  
537 500 191 RCS MULHOUSE

Le 30.12.22, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Bernard STOESEL, dmt 14, chemin Kirchweg 68210 GUEVENATTEN, a été nommé liquidateur amiable avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du RCS de MULHOUSE. Pour avis, le liquidateur

**FEMS360**  
Société d'Expertise Comptable  
Haguenau - Issenhausen

**HOLDING LE COLIBRI**  
Société à responsabilité limitée  
En liquidation  
au capital de 1 000 €  
14, rue des Charrons  
68280 SUNDHOFFEN  
R.C.S. COLMAR 842 854 440

**Clôture de liquidation**  
Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 juillet 2023 :  
L'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :  
- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 juillet 2023 ;  
- donné quitus au Liquidateur Sébastien PACAUD, demeurant 14 rue des Charrons 68280 SUNDHOFFEN et l'a déchargé de son mandat ;  
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;  
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.  
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Colmar.  
Mention sera faite au RCS de Colmar Pour avis,

**SOFTENMORE**  
Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 5.000 Euros  
7 Rue des Tilleuls  
68960 ILLTAL  
RCS MULHOUSE 892 373 226

Aux termes d'une délibération en date du 31 Août 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire de clôture de liquidation des associés, a approuvé les comptes définitifs au 30 Juin 2023, déchargé Monsieur Christophe HELL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 Août 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du MULHOUSE. Pour avis, le liquidateur

**SCI N.Y.C.**  
Société Civile Immobilière en liquidation  
Capital : 200,00 Euros  
Siège social : DIETWILLER (68440)  
61, rue du Général de Gaulle  
833 201 320 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.M. du 08 septembre 2023 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat de liquidateur à Monsieur Gil DOUARED demeurant à ESCHENTZ-WILLER (68440) 6 rue de Mulhouse, et constaté la clôture de la liquidation à compter du 08 septembre 2023. Le dépôt des comptes et pièces de la clôture de la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Pour avis Le Liquidateur

**SERVANNES**  
Société civile en liquidation au capital de 1.000,00 €  
Siège social : 1 rue de la Forêt zone artisanale  
68990 HEIMSBRUNN  
537 500 191 RCS MULHOUSE

Le 29.04.23 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, M. Bernard STOESEL et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation, ainsi que les comptes du liquidateur seront déposés aux RCS de MULHOUSE. Pour avis, le liquidateur

**SELURL DR JONATHAN PETERSCHMITT**  
SELURL au capital de 80.000 euros  
Siège social : 3 Rue des Bergers  
68210 BERNWILLER  
RCS MULHOUSE 845 122 191

Suivant décisions en date du 30 juin 2023 à 11 heures, l'associé unique a arrêté le compte définitif de liquidation qu'il a établi en sa qualité de liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de Mulhouse.

**OPA**  
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 100 euros  
Siège social : 29 rue de la Couronne  
68400 RIEDSHEIM  
RCS MULHOUSE TI 838 925 162

**Clôture de liquidation**  
Le 21 août 2023 l'associée unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.

**FONDS DE COMMERCE**

**Maitre Nathalie GEISMAR**  
Notaire associé  
SCP Benoît KNITTEL,  
Nathalie GEISMAR-WISS et  
Laurent MATTIONI  
5, boulevard du Champ  
de Mars - BP 60248  
68005 COLMAR CEDEX  
Tél 03 89 41 25 65

**Cession de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Maître Nathalie GIEMAR-WISS, enregistré le 12 septembre 2023, au SIE de MULHOUSE, dossier 2023 00030756 référence 6804P612023n15145, La société dénommée AUX TROIS POISSONS, Société à responsabilité limitée au capital de 18600€ à COLMAR (68000), 15 Quai de la Poissonnerie et immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 383275518 a vendu à la Société dénommée SFT RESTAURATION, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à COLMAR (68000), 21 Quai de la Poissonnerie, identifiée au SIREN sous le numéro 822199503 et immatriculée au RCS de COLMAR, sous le numéro 383275518, Les fonds de commerce de restaurant sis à 68000 COLMAR, 15 Quai de la Poissonnerie connu sous le nom commercial "LES TROIS POISSONS", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de COLMAR, sous le numéro 383275518, Cette vente a été consentie au prix de CINQ CENT MILLE EUROS (500.000€), avec entrée en jouissance au 1er septembre 2023. Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Etude de Maîtres B. KNITTEL, N. GEISMAR-WISS et L. MATTIONI, notaires associés à COLMAR où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

**DIVERS**

**Danièle BINGLER**  
Notaire  
Notaire21 RUE DE LA REPUBLIQUE  
68140 MUNSTER

**Vente de bois**

Conformément à l'article L.331-19 du Code forestier, Madame LISE BARGUIL née STEFFAN avise de son intention de mettre en vente :  
- le terrain boisé ci-après désigné : sur la commune de HOHRDOD (Haut-Rhin) la parcelle cadastrée Section 3 n° 151 - lieudit Weierwaeldele, avec 72,90 ares de bois, moyennant le prix principal de TROIS MILLE SIX CENT QUARANTE-CINQ EUROS (3.645,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente, frais de notaire en sus à la charge de l'acquéreur.  
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de cet avis de vente pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence au prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie. L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Danièle BINGLER, notaire à MUNSTER (68140) - 21 rue de la République, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.  
L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.  
Maître Danièle BINGLER

**Danièle BINGLER**  
Notaire  
Notaire21 RUE DE LA REPUBLIQUE  
68140 MUNSTER

**AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL**

DÉLAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1  
Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 décembre 2022, Monsieur Dominique Jean-Marie BARTH, en son vivant employé libre-service en invalidité, demeurant à STOSWIHR (68140) 21 rue d'Ampfersbach, né à MUNSTER (68140), le 24 février 1961, Célibataire non pacé, de nationalité française, décédé à MUNSTER (68140) le 14 mars 2023, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Danièle BINGLER, Notaire à 68140 MUNSTER le 25 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Danièle BINGLER, notaire à 68140 MUNSTER 21 rue de la République, référence CRPCEN : 68010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de COLMAR de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DIVERS** suite

**SCP Mélanie DEL NERO et Sophie WINTZENRIETH**  
Notaires associés  
2 rue de Bâle  
68180 HORBOURG-WIHR

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Sophie WINTZENRIETH, Notaire Associé à HORBOURG-WIHR (Haut-Rhin), 2, Rue de Bâle, CRPCEN 68057, le 9 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle entre : Monsieur Jacques KESSLER, directeur commercial et Madame Anne Catherine Marie PETITCOLAS, commerciale, INGERSHEIM (68040) 68 A rue de la République. Mariés à la mairie de LE BON-HOMME (68650) le 25 août 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître François-Régis BINDLER, alors notaire à ORBEY (68370), le 21 août 1995. Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Sophie WINTZENRIETH, notaire sus-nommé. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR. Pour insertion, le notaire.

**Maître Sabine DE CIAN**  
Notaire  
33 boulevard Léon Gambetta  
68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 54 20 40

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe du 26 juin 2019 Madame Rose Marie DENTZ, ayant demeuré à HABSHEIM (68440) 12, RUE DU GENERAL DE GAULLE, née à MULHOUSE (68100), le 25 mai 1931 et décédée à MULHOUSE (68100) le 15 avril 2023, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé aux rangs des minutes de Me Sabine DE CIAN, suivant procès-verbal en date du 21 août 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de MULHOUSE. Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Pascal MENDEL, notaire associé à WITTENHEIM - 23, RUE DU PERIGORD, notaire chargé du règlement de la succession.

**ME CATHERINE PILET**  
Notaire  
2 rue René Biery  
68550 SAINT-AMARIN

**AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT**

Par testament olographe du 20 novembre 2007, Madame **Andrée Georgette BOBENRIETH**, née à MALMER-PACH (68550), le 05 avril 1927, divorcée de Monsieur François LUTTRINGER, décédée à ODEREN (68830) le 29 juillet 2023, en son vivant demeurant à ODEREN (68830) 60 grand rue a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Catherine PILET, suivant procès-verbal en date du 05 septembre 2023. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Catherine PILET, notaire à SAINT-AMARIN, 2 rue René Biery, notaire chargé du règlement de la succession.

**SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ**  
Notaires associés  
10 Avenue de Gaulle  
68150 RIBEAUVILLE  
Tél 03 89 73 60 51

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS**

DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 du Code de procédure civile Loi n°2 016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 juin 2007, Monsieur **André EISSLER**, en son vivant agent hospitalier à la retraite, demeurant à OSTHEIM (68150), 3 Rue de la Gare. Né à TURCKHEIM (68230), le 19 novembre 1954. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à OSTHEIM (68150), le 15 mai 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ, NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à RIBEAUVILLE (HAUT RHIN), 10C Avenue du Général de Gaulle, le 31 août 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession, savoir Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire à RIBEAUVILLE (68150), référence CRPCEN 68012, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Proximité de SELESTAT (67600) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET**  
Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016.

Aux termes de son testament olographe en date du 15 décembre 2009 Monsieur Yvan DISCHLER a institué un légataire universel. Le notaire chargé de la succession est Maître Jean-Louis COLLINET, notaire à RIEDISHEIM (68400) 23 rue de Mulhouse. Opposition à l'exercice de ses droits par le légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Louis COLLINET, notaire sus-nommé, référence CRPCEN : 68046, dans le délai d'un mois.

**AUDIT CONSEILS**

SAS au capital de 125 000 €  
Siège social : 57, rue Lavoisier  
68200 MULHOUSE  
RCS MULHOUSE 947 251 583

**Fusion**

**AVIS DE FUSION**  
La société AUDIT CONSEILS a établi en date du 30.04.2023 un projet de fusion établi par acte SSP avec la société FIDUCIAIRE CHAFII COLMAR, SARL au capital de 1 000 €, sise 12 A, Rue de Mulhouse 68180 HORBOURG WIHR, immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 834 784 910.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 24.05.2023 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 30.06.2023.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société AUDIT CONSEILS étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société FIDUCIAIRE CHAFII COLMAR, depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal Judiciaire, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par les associés, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société AUDIT CONSEILS, la société FIDUCIAIRE CHAFII COLMAR s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01.02.2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 01.02.2023 jusqu'au 30.06.2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société AUDIT CONSEILS et considérées comme accomplies par la société AUDIT CONSEILS depuis le 01.02.2023. Pour avis

**Maître Nicolas PRAT**  
Notaire  
9 Porte du Miroir  
68100 MULHOUSE

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à la Résidence de MULHOUSE, 40 Rue du Moenchsberg, CRPCEN 68021, le 27 juillet 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens universelle entre : Monsieur **Pascal PHILIP, ETAPS**, et Madame **Estelle Aimée GOETTELMMANN**, professeur des écoles, demeurant ensemble à SAINT-LOUIS (68300) 4 rue de Morcenx. Monsieur est né à GUINGAMP (22200) le 27 mai 1966, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 4 octobre 1969. Mariés à la mairie de HUNINGUE (68330) le 28 septembre 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

Aide alimentaire

**L'appel des « Restos » entendu**

Après l'intervention télévisée du président des Restos du cœur, le gouvernement accélère le déploiement des fonds promis dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous » pour venir en aide aux associations caritatives en difficulté. De leur côté, les entreprises multiplient les promesses de dons.



Au total, le soutien de l'État pour l'aide alimentaire s'élève à 156 M€ en 2023. © Restos du coeur

Les annonces se sont enchaînées toute la semaine. L'appel lancé par le président des Restos du cœur Patrice Douret, le 3 septembre sur le plateau de TF1, a mis en lumière la situation des associations d'aide alimentaire qui font face à des hausses de leurs charges (achats, transports, énergie) et à un afflux toujours plus important de personnes dans le besoin. La « cantine de Coluche » passe ainsi de 140 millions de repas servis en 2022 à 170 millions cette année. « Nous allons devoir prendre des mesures très difficiles et réduire fortement le nombre de personnes que l'on va accueillir dès la prochaine campagne [...] et les personnes que l'on va accueillir, nous allons devoir leur donner moins de produits », déploie Patrice Douret. Selon lui, il manquait 35 millions d'euros (M€) aux « Restos » pour boucler leur budget 2023. Dans la foulée, la ministre des Solidarités Aurore Bergé a annoncé une aide de 15 millions d'euros pour l'association qui assure 35 % de l'aide alimentaire.

Dans le détail, ce coup de projecteur médiatique a accéléré le déblocage du fonds « Mieux manger pour tous », doté à hauteur de 60 M€ dont 40 M€ pour son volet national. Le cabinet d'Aurore Bergé précise que sur les 15 M€ attribués aux Restos du cœur, 10 M€ sont attribués dans le cadre du programme Mieux manger pour tous, et les 5 M€ restants seront alloués via « une aide complémentaire ». Les montants versés aux autres associations ont été dévoilés le 5 septembre. Les Banques alimentaires reçoivent 11 M€, le Secours Populaire 6 M€, la Croix-Rouge 3,80 M€ et les épiceries sociales (Andes) 2,50 M€. Au total, le

soutien de l'État pour l'aide alimentaire s'élève à 156 M€ en 2023. Les financements de l'État ont plus que doublé en trois ans, rappelle l'exécutif qui s'est engagé à renouveler l'enveloppe de 60 M€.

**Promesses de dons en cascade**

Les grandes entreprises ont multiplié les promesses de dons et d'actions de solidarité. En premier lieu, la famille Arnault, propriétaire du groupe de luxe LVMH qui fait un don de 10 millions d'euros aux « Restos ». Plusieurs autres entreprises ont également répondu à l'appel dans les jours qui ont suivi. TotalEnergies fait également un don de 5 millions d'euros à l'association fondée par Coluche. Après avoir versé 5 M€ aux Restos du cœur en mars dernier, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale verse 7,50 M€ pour la Croix-Rouge et 5 M€ pour les Banques alimentaires. Du côté de la grande distribution, Carrefour et Intermarché ont été les premiers à réagir à l'appel de Patrice Douret. Le groupement des Mousquetaires s'est engagé à ouvrir ses portes pour des jours de collecte additionnels et à donner « un million d'euros » de produits supplémentaires. Le PDG de Carrefour Alexandre Bompard a déclaré sur BFMTV que l'enseigne aiderait financièrement l'association et s'attacherait à « mieux » organiser les dons et collectes. Certaines entreprises agroalimentaires ont opté pour le don en nature, comme Barilla, D'aucy, Danone ou encore Panzani qui cède

gracieusement 200 000 paquets de pâtes, soit l'équivalent d'1 million de portions. Dans un communiqué, l'Ania (entreprises alimentaires) « appelle à la générosité de tout son réseau » pour soutenir les associations. Quant au président du Marché international de Rungis, Stéphane Layani, il invite « tous les grossistes de Rungis et des marchés de gros à effectuer ou renforcer les dons alimentaires ».

**Simplifier le don, améliorer la logistique**

La situation décrite par les « Restos du cœur » est partagée par l'ensemble des associations. « Il faut travailler collectivement pour ne pas déstabiliser tout l'écosystème », plaide la directrice de la fédération des Banques alimentaires, Laurence Champier. Les Banques alimentaires sont satisfaites de la dotation de 11 M€ obtenue dans le cadre de Mieux manger pour tous. « Cela va nous permettre

de répondre à la demande en produits frais », indique Laurence Champier. Le modèle des associations membres du réseau repose essentiellement sur le don. Cependant,

les achats prennent une part de plus en plus importante dans les approvisionnements. Le nombre de personnes accompagnées a augmenté de 9 % au premier trimestre 2023. « Nous sommes obligés de donner moins de produits, mais nous servons tout le monde », explique la directrice.

Pendant que le ministère des Solidarités gère l'urgence, celui de l'Agriculture se penche sur les besoins « à moyen et long terme », déclare Marc Fesneau. Les sujets de la simplification des procédures de dons et de marchés publics, ainsi que la logistique ont été évoqués à l'occasion d'une réunion avec les acteurs impliqués dans l'aide alimentaire (associations caritatives, représentants des filières agricoles, industriels, distributeurs), le 6 septembre. Dans l'immédiat, les besoins se situent principalement sur l'approvisionnement en produits frais (fruits et légumes, lait et viande). Les Banques alimentaires sont par exemple, « en rupture » sur le lait et ont besoin de l'équivalent de 3 M€ de lait d'ici juin 2024.



Certaines entreprises agroalimentaires ont opté pour le don en nature, comme les agriculteurs avec Solaal. © Bérèngère de Butler

**PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES**

DANS LE

**PHR**  
VOTRE HEBDO RURAL

✓ EN 3 CLICS !

RENDEZ-VOUS SUR : [www.phr.fr](http://www.phr.fr)